



DECLARATION DES PERFORMANCES

N° SO-0025-2013

selon l'annexe III du Règlement UE n° 305/2011 (Règlement Produits de Construction)



- 1 Code d'identification unique du produit type :
LIANT COLLE BETON CELLULAIRE
- 2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Voir emballage
- 3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
mortiers industriels (de montage, jointoiment et rebouchage) utilisés dans les murs, poteaux et cloisons en maçonnerie de type T
- 4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
SOPREBA, ZA Montmartre – B.P. 323 – 17 rue du Puits Rochefort – 42015 SAINT-ETIENNE
- 5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
non applicable
- 6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
niveau 2+
- 7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
le CSTB laboratoire notifié n°0679 a délivré les certificats de conformité du contrôle de la production en usine n°0679-CRP-0902 selon le système 2+
- 8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	M10	NF EN 998-2 : 2010
Résistance initiale au cisaillement	0.3 N/mm ² (valeur tabulée)	
Teneur en chlorures	≤ 0.1 %	
Réaction au feu	A1	
Absorption d'eau	≤ 0.3 Kg/m ² .min ^{1/2}	
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	μ ≤ 20 (valeur tabulée)	
Conductivité thermique (λ10, sec)	0.54 (valeur tabulée)	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	PDN	
Substances dangereuses	Voir FDS	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

A SAINT-ETIENNE, le 1^{er} avril 2016

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Jean-François GREILSAMER
Président